



LE CCE

CONCOURS COMPLET D'EQUITATION



CLUB HIPPIQUE DE VILVERT

Rue de la manufacture
78350 JOY EN JOSAS
01 39 56 42 94
club.hippique.vilvert@wanadoo.fr

LE CCE, EN BREF :



Le CCE consiste à enchaîner 3 tests :

- **Le dressage** qui valide le bon emploi des aides du concurrent
- **Le cross** qui permet de vérifier la franchise du couple et la maîtrise d'une vitesse imposée en équitation d'extérieur
- **Le saut d'obstacles** qui révèle l'aptitude à enchaîner un parcours, la bonne attitude et les gestes techniques justes.

Le CCE nécessite que le cavalier ait une expérience des 3 disciplines équestres et une connaissance précise des capacités de son poney.

Discipline reine de l'homme de cheval, le concours complet est apprécié par la complémentarité des tests qu'il comporte.



HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAÎNEMENTS :

2 cours spécifiques à la discipline :

2 Reprises	TOTAL Par appel (au nombre de 4)	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement
mardi 19h30	234€ - 18 ans 244€ +18 ans	156€ 163€	78€ 81€
vendredi 20h	218€	146€	72€

ENGAGEMENTS :

- Participer aux 2 cours Compétition
- Participer à une journée de stage à la Toussaint afin de valider le galop requis pour la participation de l'enfant dans la discipline
(Journée de stage offert ; seul les droits d'examens seront à régler, de 18 à 31€ selon le Galop)



- Participer aux concours ; entre 7 et 10 dans l'année
- Participer à un stage de perfectionnement : Aux Grilles du lundi 21 au samedi 26 octobre 2019
- Participer aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 18 au 25 juillet 2020

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

CCE	1 Participation		2 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
Part variable (engagement)	Prix variable selon l'organisateur + -35€		Prix variable selon l'organisateur + -35€*2	
+PART FIXE	80€	85€	96€	102€
Droit d'accès aux installations sportives	54€	/€	64€	/€
Forfait enseignement	26€	85€	32€	102€

CALENDRIER DES CONCOURS :

Voici la 1^{ère} partie, sous réserve de modifications
(Un second calendrier vous sera communiqué début 2020)

 Le 24/10 : Les Grilles  Le 03/11 : Jarly  Le 15/12 : Derby Eventing Jarly
--

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

<p>A Lamotte Beuvron, du 18 au 25 juillet 2020 Prévoir environ 650€ (Non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)</p>

MATÉRIEL :

** A confirmer avec le coach*

Cavalier	Cheval	Autres
Bombe Casque de cross + toque du club Bottes Polo du club Pantalon blanc Veste avec gants assortis Résille Protège dos aux normes	Guêtres + protèges boulets Martingale à anneaux Protections fermées coquées Stable boots Gogue + rênes de gogue*	Tapis du club Matériel de pansage Ruban adhésif Chronomètre Porte dossard Elastiques Peigne* et ciseaux courbes*

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition CCE pour l'année 2019/2020.

Le

Signature

Partie à rapporter
signée
à l'accueil du club

CONTRAT CONCOURS A DESTINATION DES PARENTS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail club.hippique.vilvert@wanadoo.fr :
 - + Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 29 septembre 2019
 - + Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 29 septembre 2019
2. Inscrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et sur une seule discipline.
3. Participer :
 - + A tous les entraînements et concours ;
 - + Au stage de préparation : Aux Grilles du lundi 21 au samedi 26 octobre 2019
 - + Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 18 au 25 juillet 2020

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt, mais aussi être là à la préparation du camion et des poneys (la veille ou le matin) et au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, sur une semaine début juillet 2020 pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France. Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées aux vacances de la Toussaint.

8. Aller chercher les informations et détails de chaque concours, sur le site internet de l'association, dans « Brimboration » puis « La compétition » ou sur le tableau des compétitions. Aucune information ne pourra être transmise avant le vendredi précédent le concours.

9. Me rendre disponible pendant les concours afin d'aider à son organisation en tant que bénévole. (Cf dispositions réglementaire FFE 2019/2020).

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage l'équipe de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma filleen cours compétition CCE pour l'année 2019/2020.

Signature des parents